



Les interventions de l'Association Léo Lagrange pour la Défense des Consommateurs en consultations juridiques ou négociations avec un professionnel ne peuvent être effectuées que pour le compte de ses adhérents.

Après réception complète de son dossier, nous nous engageons envers chacun de nos adhérents à lui adresser un conseil écrit précisant le fondement à agir et le cas échéant les recours amiables et judiciaires envisageables. En fonction de cette analyse, notre association pourra alors intervenir pour son compte auprès du professionnel dans le cadre d'une médiation amiable.

Formulaire d'adhésion

Montant d'adhésion : 30 euros

Imprimez et remplissez ce formulaire accompagné de votre règlement et d'une copie de votre dossier, puis adressez-le nous. (tous les champs sont obligatoires pour créer votre carte)

M. Mme Mlle Nom Prénom :

Date de naissance :

Téléphone : Email :

Adresse :

.....

.....

Code Postal : Ville :

Commentaire :

.....

.....

TOTAL ADHESION 30 euros

Signature